

Actualités juridiques et fiscales des coopératives - DROIT COOPÉRATIF



Animateur-trices et comptables ayant déjà une expérience



21/11/2024



7h



FRCUMA AuRA
Site Agrapole, Lyon



315€ HT / jour*

* Déplacement, hébergement et repas non compris

PRÉREQUIS

- Une expérience minimum de 2 à 3 ans auprès des cuma
- Avoir suivi une formation sur les bases du droit coopératif agricole appliqué aux cuma

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode active et interrogative sur des cas pratiques
- Brainstorming
- Apports théoriques

INTERVENANTE

Barbara TIRIOU
Juriste et formatrice
FNcuma

ÉVALUATION

Évaluation de la satisfaction et des acquis via un questionnaire

OBJECTIFS

- Permettre aux animateurs-rices de valider leur positionnement ou les faire évoluer.
- Comprendre le contexte juridique par l'analyse des règles applicables aux cuma.
- Être en capacité de formuler des réponses adaptées et argumentées pour sécuriser leur responsabilité dans le conseil donné :
 - Savoir alerter une cuma sur le respect de la législation
 - Savoir déterminer le moment où il convient de se tourner vers un spécialiste

PROGRAMME

- ✓ Phase d'exploration : les stagiaires choisissent 4 thèmes à travailler (sur les 10 proposés) selon leurs principaux besoins et questionnements dans le cadre de leur conseil aux Cuma.
- ✓ Phase de réflexion : les thèmes retenus sont étudiés sous forme de cas pratiques à résoudre en sous-groupes.
- ✓ Phase de partage : inter-corrrection des cas pratiques entre les stagiaires et échanges avec la formatrice
- ✓ Phase de validation : apport théorique qui complète les thèmes évoqués et les ressources disponibles.

LES + DE LA FORMATION - PAROLES DE STAGIAIRES

- Une journée essentielle pour professionnaliser les conseils juridiques donnés aux cuma

INFORMATION ET INSCRIPTION

Responsable de stage : Sabrina CALDIÈS
formation.aura@cuma.fr - 04.72.76.13.43

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter pour les modalités d'adaptation

